



**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2024**

ARTICLE L2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (CGCT)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LUCE
LEGALEMENT CONVOQUE LE 12 AVRIL 2024
S'EST REUNI LE 18 AVRIL 2024

A L'HOTEL DE VILLE, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN SEANCE PUBLIQUE

SOUS LA PRESIDENCE DE M. FLORENT GAUTHIER, MAIRE

M. OLIVIER MARCADON A ETE DESIGNE PRESIDENT DE SEANCE POUR L'ADOPTION DU COMPTE
ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023 CONFORMEMENT A L'ARTICLE L2121-14 DU CODE GENERAL
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

ÉTAIENT PRESENTS

M. Florent GAUTHIER (sauf pour l'adoption du compte administratif de l'exercice 2023, conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales), M. Olivier MARCADON, M. Brice GAUTHIER, Mme Jacqueline ROBBE, M. Jean-Michel SOCIER, Mme Bénédicte VINCENT, Mme Badiha BOUNOUADAR, M. Jérôme POUPONNOT, Mme Doris SÉJOURNÉ, M. Matthias BELAT, M. Albert TRÉPY, M. Thierry CHAMPEAUX, M. Farid KASMI, M. Thomas BARRÉ, Mme Cathie PANIER, Mme Josiane POTTIER, Mme Elodie LE MAY, Mme Brigitte BERAST, Mme Chantal RIQUELME, M. Emmanuel LECOMTE, M. Antoine ANNIBAL, M. Sébastien BOUVET, Mme Sandrine TOROK, M. Claude THEIL, Mme Nathalie NAMPON, Mme Mathilde BRESSY.

ÉTAIENT ABSENTS REPRESENTES

Mme Hela SAADAOUI donne pouvoir à Mme Jacqueline ROBBE, Mme Pauline BOURDON donne pouvoir à M. Albert TRÉPY.

ÉTAIT ABSENT EXCUSE

M. Pascal EDMOND.

ÉTAIENT ABSENTS

Mme Soumaya DARDABA, M. Jean-Claude DA CORTE REGO, Mme Taous OUIDDIR, M. Eric LAQUA.

ÉTAIT ABSENT NON REPRESENTE

M. Florent GAUTHIER (est sorti de la salle pour l'adoption du compte administratif de l'exercice 2023, conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales).

SECRETAIRE DE SEANCE

M. Matthias BELAT.

ORDRE DU JOUR

La séance est ouverte à 20H30.

FINANCES

1 - Délibération n°2024.00040 : Exercice 2023 - Compte Administratif et affectation définitive des résultats : **Adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le Maire à 20h44.

Lucé, le 24 AVR. 2024

Florent GAUTHIER
Maire



Certifié affiché du 25/04/2024 au 26/06/2024
Certifié publié le 25/04/2024 sur www.luce.fr
Par délégation du Maire,
Le responsable des services de l'Administration Générale,

